

REPUBLIQUE DU BURUNDI



**MINISTRE DE LA JUSTICE
CABINET DU MINISTRE**

**ORDONNANCE MINISTERIELLE N°550/ ¹⁹³⁰ DU 18/09/2015 PORTANT
AFFECTATION DE CERTAINS AGENTS DE L'ORDRE JUDICIAIRE**

LE MINISTRE DE LA JUSTICE ET GARDE DES SCEAUX,

Vu la Constitution de la République du Burundi ;

Vu la Loi n°1/08 du 17 mars 2005 portant Code de l'Organisation et de la Compétence Judiciaires ;

Vu la loi n°1/006 du 16 juin 2000 portant Statut des Agents de l'Ordre Judiciaire ;

Vu le Décret n°100/122 du 28 novembre 2005 portant Organisation du Ministère de la Justice ;

Vu les dossiers personnels et administratifs des intéressées ;

ORDONNE

Article 1 : Les Agents de l'Ordre Judiciaire dont les noms suivent sont affectés comme suit :

- Madame FURAHA Adolphine, Matricule 12519767 (218.364)
-Greffier à la **Cour d'Appel de NGOZI** ;
- Madame NDAYISHIMIYE Rosette, Matricule 16960953 (227.219)
-Greffier à la **Cour d'Appel de NGOZI** ;
- Madame NAHINAVYI Marie Rose, Matricule 21425680
-Greffier au Tribunal de **Grande Instance de NGOZI** ;
- Madame NIBIGIRA Gertrude, Matricule 12205125 (217.367)
-Greffier au Tribunal de **Grande Instance de NGOZI**.

Article 2 : Toutes dispositions antérieures contraires à la présente Ordonnance sont abrogées.

Article 3 : La présente Ordonnance entre en vigueur le jour de sa signature.

Fait à Bujumbura, le ^{18/09/2015} 18/09/2015
Aimée Laurentine KANYANA

